

Discours du budget

des Territoires du Nord-Ouest 2005-2006

présenté par

l'honorable Floyd K. Roland,
ministre des Finances

**Troisième session de la Quinzième
Assemblée législative
des Territoires du Nord-Ouest**

Le 10 février 2005

INTRODUCTION

M. le président, députés et citoyens des Territoires du Nord-Ouest, j'ai le plaisir d'annoncer devant cette assemblée, dans mon second discours sur le budget, que la situation financière du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est nettement plus positive que lorsque cette Assemblée législative s'est réunie l'année dernière.

L'an dernier, en tant que nouveau gouvernement, nous avons des défis sérieux et urgents à relever. Nous faisons face à des pressions importantes par rapport aux programmes et services gouvernementaux, suite à l'impact de l'exploitation des ressources et de la croissance économique. Même si cette croissance produisait des emplois et des investissements dont nous avons grand besoin, elle a aussi exercé de fortes pressions sur notre infrastructure, nos communautés et notre tissu social en général. À cette époque, nous n'avions pas la flexibilité nécessaire pour faire les investissements stratégiques résolvant ces difficultés.

Notre première tâche était de mettre de l'ordre dans notre budget. La seconde était de consulter les résidents ténois, pour déterminer l'orientation de notre mandat pour la durée de la Quinzième Assemblée législative. Ces deux tâches ont été accomplies.

Nous sommes désormais mieux en mesure de nous consacrer à ce que nous voulons réaliser en tant que territoire – « Des individus et des familles autonomes se partageant bénéfices et responsabilités, au sein de communautés épanouies, dans des Territoires du Nord-Ouest prospères et unis ».

Cette vision, M. le président, a été élaborée en mai dernier par la présente Assemblée, en partenariat avec les dirigeants autochtones et communautaires. Pour y faire suite, le gouvernement a répondu avec un Plan stratégique à long terme qui détermine les priorités et les mesures qui appuient cette vision et les buts de l'Assemblée.

Le budget adopté par cette Assemblée législative l'année dernière représentait une première étape importante de notre plan de rétablissement de viabilité budgétaire. Nous avons réduit la croissance de nos dépenses et augmenté nos recettes fiscales. Dans le cadre de nos ententes de financement préétablies, nous avons réussi à négocier des fonds supplémentaires pour deux ans. Ces négociations se poursuivent, en vue d'une prolongation. Nous avons aussi été

capables de trouver du financement pour d'autres dossiers prioritaires, comme les soins de santé et le développement de l'infrastructure.

Le budget présenté aujourd'hui a deux objectifs. Premièrement, nous devons investir de façon stratégique dans les Territoires du Nord-Ouest et ses résidents. Deuxièmement, nous devons poursuivre notre tâche primordiale d'assurer notre viabilité financière à long terme. Nous ne pouvons réaliser l'un sans l'autre.

Ce budget appuie le travail des députés de cette Assemblée législative en vue de concrétiser notre vision. Il décrit aussi les mesures à prendre pour que nous ne nous retrouvions pas au même point financièrement. La responsabilité financière doit dépasser les discours. Nos dépenses doivent répondre aux besoins de nos résidents, mais nous devons aussi, en tant que gouvernement, dépenser de manière responsable.

M. le président, au cours de l'élaboration de ce budget, j'ai reçu de nombreux commentaires et suggestions de la part des députés de cette Assemblée législative. Nous avons aussi reçu, de la part des Comités de cette Assemblée, des recommandations qui ont considérablement renforcé le budget que je présente aujourd'hui. J'aimerais remercier les députés de leurs suggestions et commentaires constructifs, tant individuellement que par l'intermédiaire des comités. C'est en collaborant que nous pouvons nous consacrer à réaliser notre vision de territoires autonomes, prospères et unis.

EXAMEN ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

M. le président, notre croissance économique se poursuit sans relâche. Grâce à l'exploitation des ressources non renouvelables, le produit intérieur brut (PIB) réel des Territoires du Nord-Ouest a connu, de 1999 à 2004, une hausse estimée à 79 pour cent. Pour mettre ce chiffre en contexte, le chiffre comparable, pour le Canada, est de 16 pour cent. Nous prévoyons que cette croissance augmentera d'encore 10,1 pour cent en 2005.

Cette croissance est principalement liée aux exportations de diamants et on s'attend à ce que l'exploitation des ressources non renouvelables continue de créer une forte croissance économique dans un avenir prévisible. Nous avons fait beaucoup de chemin depuis 1998, lorsque l'ouverture de la mine de diamants Ekati a lancé l'industrie du diamant canadienne. Les Territoires du Nord-Ouest sont désormais le troisième des plus grands producteurs de diamants bruts pour la valeur. La production des mines de diamants Ekati et Diavik s'est chiffrée à 1,7 milliard de dollars en 2003. On estime qu'elle se chiffrerait à 2,1 milliards en 2004. Le site du lac Snap a obtenu une approbation finale en mai dernier et deviendra la troisième mine de diamants des Territoires du Nord-Ouest. La construction commencera cette année et il est prévu que la mine sera entièrement opérationnelle en 2007.

M. le président, ce gouvernement continue d'appuyer le développement d'un gazoduc dans la vallée du Mackenzie. Alors que nous nous apprêtons à passer à la prochaine étape du processus du développement du gazoduc, nous continuerons de travailler avec les dirigeants autochtones.

On prévoit que les travaux préliminaires de construction du projet de gazoduc de la vallée du Mackenzie commenceront en 2006 et que la construction du pipeline se déroulera de 2007 à 2010. Si ce projet est approuvé, et que ce calendrier de travail est maintenu, le gaz naturel commencera à couler du delta du Mackenzie d'ici la fin de la présente décennie.

D'autres secteurs de l'économie sont également en croissance, grâce aux divers projets d'exploitation des ressources non renouvelables. Depuis 1999, le commerce de détail a augmenté à plus de 150 millions de dollars, ou 41 pour cent. Le commerce de gros a connu une hausse de 20 pour cent de 1999 à 2004. Les livraisons manufacturières ont augmenté, passant de 22 millions de dollars en 1999 à environ 63 millions de dollars en 2004.

M. le président, l'industrie du tourisme est un élément important de notre secteur de ressources renouvelable. Le tourisme, tout particulièrement celui des aurores boréales, est en train de reprendre, après les temps difficiles causés par les attaques terroristes aux États-Unis et l'épidémie du SRAS. Le volume de visites guidées d'aurores boréales est complètement revenu à la normale et continue d'augmenter. La contribution des touristes et des voyageurs d'affaires à l'économie des Territoires du Nord-Ouest s'élève à 90 millions de dollars en dépenses directes annuelles et celle de l'industrie du tourisme a le potentiel d'être encore plus élevée, particulièrement dans les petites communautés. Nous devons continuer d'appuyer les efforts de l'industrie du tourisme visant à commercialiser les Territoires du Nord-Ouest comme étant une destination touristique quatre-saisons.

Les résidents des Territoires du Nord-Ouest bénéficient de la croissance économique. En date de décembre 2004, le taux d'emploi territorial, qui correspond au pourcentage de personnes âgées de plus de 15 ans et occupant un emploi, atteignait presque 71 pour cent, soit le deuxième en importance au Canada.

En dépit de la prospérité de notre économie, nous continuons de constater que certains de nos indicateurs de la qualité de vie sont très inférieurs aux normes nationales. La distribution de l'activité économique aux Territoires du Nord-Ouest est inégale. L'*Enquête communautaire de 2004* du Bureau de la statistique des TNO indique des taux de chômage variant de cinq pour cent à Yellowknife à près de quarante pour cent dans certaines petites communautés. L'une des principales priorités du présent gouvernement est de veiller à ce que tous les résidents ténois aient la possibilité de bénéficier du développement économique. La croissance économique ne doit pas profiter seulement aux grandes sociétés, elle doit aussi être bénéfique pour les jeunes hommes et femmes qui habitent les

territoires. La croissance économique que nous vivons doit se traduire par des conditions sociales améliorées et contribuer à offrir une meilleure qualité de vie à tous les résidents des Territoires du Nord-Ouest.

Il est important de souligner, M. le président, que si les Territoires du Nord-Ouest bénéficient à un certain point de l'essor économique, le reste du Canada bénéficie encore plus des retombées de l'exploitation de nos ressources non renouvelables. Jusqu'à ce que nous négociions de nouvelles ententes avec le gouvernement du Canada, celui-ci continuera de percevoir plus de 90 pour cent des recettes provenant de l'exploitation des ressources non renouvelables. De plus, pour la plus grande part, les emplois directs et indirects créés par l'exploitation des ressources seraient occupés par des Canadiens vivant à l'extérieur des TNO. À l'évidence, la négociation d'une entente garantissant que les gouvernements septentrionaux reçoivent une part équitable des recettes de l'exploitation des ressources est une condition essentielle du développement constant des Territoires du Nord-Ouest.

EXAMEN ET PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES

Pour ce qui est de notre situation financière, M. le président, j'ai le plaisir d'annoncer que les hausses négociées en matière de transferts fédéraux et la mise en œuvre réussie de notre stratégie budgétaire ont considérablement amélioré les perspectives budgétaires du gouvernement pour l'année dernière.

Résultats de fin d'exercice de 2003-2004

Les chiffres définitifs pour l'exercice financier 2003-2004 illustrent un déficit de fonctionnement de 65 millions de dollars, soit 13 millions de dollars de moins que l'estimation effectuée en mars l'an dernier. Cela est principalement attribuable aux revenus, qui ont été plus élevés que prévu.

Mise à jour pour 2004-2005

Au mois de mars l'an dernier, nous avons prévu un déficit de fonctionnement de 46 millions de dollars pour l'exercice financier actuel de 2004-2005. J'ai le plaisir d'annoncer à cette assemblée, M. le président, que nous prévoyons désormais un excédent de fonctionnement de 44 millions de dollars. On prévoit que les revenus de 2004-2005 s'élèveront à 103 millions de dollars de plus que les prévisions du budget de l'année dernière. Une subvention calculée selon une formule plus élevée de paiements de transfert et des transferts de fonds relatifs à

la santé représentent 92 millions de cette augmentation, mais on estime aussi que les recettes fiscales dépasseront les prédictions. On prévoit désormais que les dépenses de cet exercice financier dépasseront de 14 millions de dollars celles qui avaient été prévues en mars l'an dernier. Cette augmentation est principalement causée par des dépenses indépendantes de notre volonté, comme les frais encourus pour un plus grand volume d'activités de suppression d'incendie, en raison de la gravité de la saison des feux de forêt en 2004.

En bref, la stratégie adoptée l'année dernière – une stratégie consistant à obtenir des revenus supplémentaires dans le cadre des ententes de paiements de transfert, à réaffecter les dépenses et à mettre en œuvre des mesures fiscales limitées – a été fructueuse.

Perspectives pour 2005-2006

M. le président, ce budget vise à limiter l'augmentation des dépenses. La croissance de nos dépenses de fonctionnement de 2005-2006 est planifiée pour atteindre moins de un pour cent par rapport au Budget des dépenses principal de 2004-2005. Combinée à une formule plus élevée de paiements de transfert, cette approche produira un excédent de fonctionnement prévu pour s'élever à 49 millions de dollars en 2005-2006.

Perspectives à moyen terme

Pas plus tard qu'à l'automne dernier, nous avons prévu que ce gouvernement excéderait sa limite d'emprunt de 300 millions de dollars d'ici l'exercice financier 2006-2007. J'ai le plaisir d'annoncer que les hausses de transferts fédéraux qui ont été négociées et la réduction budgétaire que nous continuons de pratiquer signifie que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest ne dépassera pas sa limite d'emprunt à moyen terme. Cependant, notre stratégie budgétaire doit tenir compte de l'exigence du gouvernement fédéral de rembourser le versement excédentaire de 290 millions de dollars en impôts sur les sociétés que nous avons reçu à l'exercice 2002-2003.

M. le président, pour ce qui est des revenus, le fait d'avoir pu négocier une augmentation de financement à court terme en vertu de la formule des paiements de transfert est une bonne nouvelle. Par contre, nos dispositions en matière de finances pour la période suivant l'exercice 2005-2006 demeurent incertaines. Les nouveaux règlements de la formule de paiements de transfert seront établis lorsqu'un Comité d'experts sur la péréquation et les paiements de transferts aux territoires fera ses recommandations sur l'allocation du

financement aux trois territoires. Ce comité fera son rapport à la fin de 2005, ce qui ajoute à l'incertitude de notre régime fiscal après 2005-2006.

Cette incertitude signifie que nous devons continuer à faire preuve de discipline budgétaire. Nous ne pouvons nous engager à faire des dépenses que nous ne pouvons financer. Même si nos revenus sont considérablement plus élevés que les prévisions de l'an dernier, nous devons continuer de respecter notre plan financier et les niveaux de dépenses déterminés l'année dernière. Je dis ceci, M. le président, parce que nous avons besoin de 46 millions de dollars pour équilibrer le budget de 2004-2005 et que nous continuons à faire face à une croissance annuelle forcée de plus de 40 millions de dollars pour faire face à une population croissante et à l'inflation.

STRATÉGIE BUDGÉTAIRE

M. le président, notre stratégie budgétaire se compare de bien des façons au fonctionnement d'un foyer bien géré. Si elle devait emprunter pour acheter de la nourriture, une famille serait dans une situation désastreuse. Si elle vivait pareille situation et n'avait pas d'autres revenus, son seul choix serait de revoir la façon dont elle dépense son argent. Si elle disposait d'un budget serré, elle pourrait devoir choisir entre l'achat de jouets ou de nouveaux manteaux d'hiver pour les enfants. La plupart des familles font ce genre de choix tous les jours. C'est la même chose au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Si nous devons emprunter pour les financer, alors nos dépenses de fonctionnement dépassent notre capacité financière. Cependant, tout comme une famille est prête à emprunter pour acheter une maison si elle peut se permettre de payer l'hypothèque mensuelle, nous sommes prêts à emprunter pour faire les dépenses en capital nécessaires.

Nous ne voulons pas nous retrouver dans la même situation financière que celle à laquelle nous avons fait face en mars l'an dernier. Nous devons prendre des mesures qui garantissent une viabilité financière constante. Notre politique de gestion responsable des finances est la pierre angulaire de ce budget et de notre nouvelle stratégie budgétaire.

Notre gouvernement doit investir dans les programmes, les services et l'infrastructure publique, pour les résidents des Territoires du Nord-Ouest. La nouvelle politique de gestion responsable des finances définit les lignes directrices sur les montants que nous pouvons emprunter, ce pourquoi nous pouvons et ne pouvons pas emprunter et les modalités de notre responsabilité en matière de décisions sur les emprunts. Nous sommes prêts à emprunter pour l'infrastructure. Nous ne sommes pas prêts à emprunter pour le fonctionnement quotidien. Notre politique de gestion responsable des finances garantit que le gouvernement dispose d'une stratégie coordonnée pour dépenser, emprunter et rembourser la dette de manière responsable.

Les Territoires du Nord-Ouest doivent faire des investissements importants dans l'infrastructure. La politique de gestion responsable des finances détermine les mécanismes continus qui permettent de financer ces investissements. Elle exige que les dépenses annuelles en capital en matière d'infrastructure soient, au minimum, financées à 50 pour cent par des fonds tirés des excédents de fonctionnement. Ces dépenses peuvent être financées par des emprunts, mais jusqu'à concurrence d'un maximum de 50 pour cent. Cela signifie que nous devons planifier et produire, de manière constante, des excédents de fonctionnement qui peuvent générer des fonds suffisants pour financer 50 pour cent des dépenses en capital, de même que pour rembourser le capital et les intérêts de nos emprunts. L'une des mesures de discipline que nous devons adopter pour être véritablement responsables et redevables sur le plan financier est de veiller à ce que nous disposions de fonds provenant d'excédents de fonctionnement en quantité suffisante pour financer ces dépenses en capital cruciales.

Notre politique de gestion responsable des finances signifie que nous devons nous consacrer aux dossiers prioritaires et faire preuve de prudence au sujet des engagements relatifs aux programmes permanents. Pour l'exercice 2005-2006, ce budget limite la croissance des dépenses aux nouvelles initiatives essentielles et à la croissance forcée. Nos initiatives prioritaires sont celles qui appuient les objectifs et les besoins décrits dans notre plan stratégique.

En réduisant les dépenses durant l'exercice 2005-2006, nous pouvons diminuer la probabilité de devoir faire d'autres compressions de dépenses importantes. Bien entendu, la vigilance est toujours de mise, tant pour assurer que nos dépenses sont judicieuses et que nous atteignons des résultats acceptables. Une gestion responsable et une saine gérance financière signifient que nous effectuons un suivi constant de nos dépenses en matière de programmes et que nous prenons des mesures pour améliorer encore plus l'efficacité et les résultats. Nous devons pouvoir prendre ces décisions sans subir la pression d'une crise financière.

M. le président, dans le cadre de notre stratégie budgétaire, nous avons demandé à Moody's Investors Service, une agence internationale d'évaluation de crédit réputée, d'entreprendre une évaluation indépendante de la cote de crédit du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Je suis heureux d'annoncer que, hier, Moody's a attribué une cote de crédit « Aa3 » à notre gouvernement. Il s'agit là d'une excellente cote. Cette cote élevée représente une évaluation indépendante de la force de notre économie et reconnaît la solidité de notre position financière et de nos perspectives budgétaires. Cette cote est fondée sur l'engagement à long terme des députés de cette Assemblée législative en matière de planification financière et de résultats financiers équilibrés.

M. le président, en raison de la solidité de la position financière du gouvernement et de la mise en œuvre de la politique de gestion responsable des finances, je demanderai à l'honorable Ralph Goodale de changer le niveau actuel du pouvoir

d'emprunt, de son niveau arbitraire de 300 millions de dollars à un niveau qui correspond à la capacité de ce gouvernement de financer sa dette. Nous estimons qu'un niveau de dette abordable est celui où les remboursements annuels de la dette ne dépassent pas cinq pour cent du total des recettes annuelles.

MESURES CONCERNANT LES DÉPENSES

La viabilité financière ne signifie pas seulement qu'il faut vivre selon ses moyens, mais aussi qu'il faut s'assurer que les éléments fondamentaux et nécessaires sont en place. Cela veut dire que nos dépenses visent d'abord les programmes prioritaires. Le total des dépenses prévues pour l'exercice 2005-2006 atteindra 974 millions de dollars, soit une hausse de moins de un pour cent par rapport à l'année dernière. Le budget alloue 20 millions de dollars de croissance forcée aux programmes et services actuels et 16 millions de dollars à de nouvelles initiatives qui nous aideront à réaliser les buts décrits dans notre plan stratégique. Mais nous équilibrons ces hausses avec des réductions de 26 millions de dollars dans les dépenses.

Quand nous sommes entrés en fonction l'année dernière, notre situation financière exigeait des mesures énergiques en matière de réduction de dépenses. Nous nous sommes fixés comme objectif de réduire les dépenses de 10 millions de dollars en 2004-2005, de 20 millions de dollars en 2005-2006 et d'encre 20 millions de dollars en 2006-2007. Aujourd'hui, je peux annoncer que nous avons dépassé nos objectifs de réduction de 5 millions de dollars pour chacun des exercices de 2004-2005 et de 2005-2006. En prenant ces décisions difficiles assez tôt, et en tenant compte de l'amélioration de nos perspectives de recettes, nous avons atteint nos objectifs de dépenses à court terme. En continuant à rechercher énergiquement un meilleur rendement et de meilleures pratiques de fonctionnement, nous pourrons faire des investissements stratégiques dans les dossiers prioritaires pour les gens des Territoires du Nord-Ouest.

Nous avons pris soin de minimiser l'impact sur les services publics lorsque nous avons réduit les dépenses. Nous avons tout d'abord examiné le rendement à l'interne, pour ensuite nous pencher sur les domaines dont les répercussions ne se feraient sentir qu'au sein du gouvernement. Par la suite, nous avons déterminé quelles réductions de niveau de service ou d'appui aux programmes auraient des répercussions minimales sur le public. Cependant, les répercussions se feront sentir dans le domaine public. Il n'est tout simplement pas possible de réduire les dépenses publiques de 40 millions sur une période de deux ans sans que les services publics n'en souffrent.

M. le président, il y a de nombreux besoins à satisfaire dans nos communautés et certains secteurs de notre économie exigent des investissements plus

importants. Depuis l'exercice 1999-2000, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a augmenté le financement de base des programmes sociaux de plus de 200 millions de dollars, ou 40 pour cent. Et pourtant, on dirait que nous n'avons amélioré les conditions sociales que superficiellement. Pour réaliser de véritables acquis sociaux, il faudra bien plus que des fonds. Le contrôle de notre propre avenir commence par l'individu. Il nécessitera l'acceptation d'un plus haut niveau de responsabilité personnelle et collective, un accès amélioré aux possibilités d'instruction et aux débouchés économiques, de même que la résolution des questions relatives aux droits des autochtones.

Une voix et une identité septentrionales fortes

M. le président, cette assemblée a déterminé que l'un de nos objectifs était « une voix et une identité septentrionales fortes ». Nous devons continuer de nous efforcer à maintenir une grande visibilité aux enjeux du Nord dans le programme national. En décembre dernier, notre premier ministre, l'honorable Joe Handley, en compagnie du Premier ministre Martin et des premiers ministres du Yukon et du Nunavut, a présenté le cadre de la Stratégie pour le Nord élaborée en commun.

Ce cadre reposera sur les initiatives et les objectifs décrits dans le plan stratégique et traitera de mesures conjointes dans des domaines comme la croissance économique et l'emploi, la santé et l'éducation, la culture, l'environnement et la souveraineté et la sécurité de l'Arctique.

La participation du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à la présentation et à l'élaboration de la Stratégie pour le Nord part du principe que tout plan stratégique efficace et viable pour cette région comprendra une entente de transfert des responsabilités des terres et des ressources septentrionales du gouvernement fédéral aux gouvernements territoriaux. Il importe tout autant que ce transfert s'accompagne d'une entente qui fait des gouvernements territoriaux les premiers bénéficiaires des recettes générées par ces ressources septentrionales. À cette fin, le premier ministre a consenti à ce que toutes les parties visent à conclure un accord de principe au printemps et une entente définitive sur le transfert des responsabilités et le partage des revenus en 2006.

Durant la négociation entourant le cadre de la Stratégie pour le Nord, nous avons pu négocié un financement supplémentaire de 40 millions de dollars pour les Territoires du Nord-Ouest. Nous estimons que ces fonds doivent servir à combler des besoins communautaires pressants. La date de versement de ce financement dépend de l'adoption du budget fédéral de 2005-2006. Par conséquent, nous avons l'intention de passer les prochains mois à discuter de l'allocation de ces fonds avec les députés de l'Assemblée législative, les gouvernement autochtones et d'autres parties prenantes.

Ce budget prévoit des sommes de 355 000 dollars pour appuyer des initiatives telles que la Stratégie du Nord et de 1,8 million de dollars pour poursuivre les négociations sur le transfert des responsabilités et le partage des revenus. Cela comprend une contribution de 500 000 dollars au Sommet autochtone pour assurer sa participation continue à ce processus. La négociation d'une entente équitable en matière de transfert des responsabilités et de partage des revenus demeure l'une des priorités très importantes de ce gouvernement.

Des gens éduqués et en bonne santé, vivant dans des communautés sécuritaires

À partir du budget des dépenses de fonctionnement prévues, plus de 695 millions de dollars sont alloués au financement des programmes sociaux et communautaires. Cela représente plus de 70 pour cent de nos dépenses et réaffirme l'engagement de ce gouvernement et de cette Assemblée législative à l'égard de l'objectif que nos « gens [soient] éduqués et en bonne santé, vivant dans des communautés sécuritaires et capables de contribuer à la société et de tirer partie des possibilités offertes par la vie ».

Notre système de soins de santé continue de faire face à une demande accrue, en raison des pressions démographiques et de la hausse des coûts. Par l'intermédiaire du ministère de la Santé et des Services sociaux, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest dépensera 253 millions de dollars en programmes de santé et de services sociaux pour l'exercice 2005-2006.

M. le président, ce budget investit beaucoup dans la santé et le bien-être de nos résidents. Des fonds supplémentaires de 12 millions de dollars seront alloués à des services et programmes de santé existants et élargis, notamment :

- ◆ 1,8 million de dollars pour les programmes de prestation d'assurance-maladie complémentaire à l'intention des personnes âgées et des résidents qui ont des problèmes de santé particuliers comme une maladie du cœur ou le diabète;
- ◆ 1 million de dollars pour la mise en œuvre de la troisième année de la stratégie sur les toxicomanies et la santé mentale, ce qui permettra de créer trois postes de chargés de formation clinique et neuf postes de travailleurs en santé mentale;
- ◆ 907 000 dollars pour la création de trois nouveaux services de santé publique dans les régions du Sahtu, du Deh Cho et du Tłı̨chǫ;
- ◆ 737 000 dollars pour aider à couvrir les coûts croissants du placement de résidents adultes dans des installations du Sud, pour veiller à ce qu'ils

reçoivent les soins dont ils ont besoin quand ces soins ne sont pas disponibles aux Territoires du Nord-Ouest;

- ◆ 895 000 dollars pour financer huit projets pilotes communautaires dans le cadre de la réponse du gouvernement à l'Agenda social; et
- ◆ 2,8 millions de dollars d'augmentation de salaires et d'avantages sociaux pour les professionnels des soins de santé, pour nous assurer de demeurer concurrentiels par rapport au reste du pays.

Lors de la Rencontre des premiers ministres en septembre dernier, le premier ministre Handley et ses homologues provinciaux et territoriaux ont obtenu du financement supplémentaire pour les soins de santé. Cela comprenait un Fonds d'accès aux soins de santé de 150 millions de dollars versés aux trois territoires sur cinq ans pour aider à financer le coût du transport des patients et des réformes de la santé à long terme. Comme les modalités et conditions du Fonds d'accès aux soins de santé ne sont pas définitives, les fonds et les dépenses qui s'y rattachent ne sont pas inclus dans ce budget. Le ministre de la Santé et des Services sociaux, l'honorable Michael Miltenberger, présentera plus tard durant l'année un plan d'utilisation de ce nouveau financement.

M. le président, la réussite de notre système d'éducation est l'une des priorités de ce gouvernement. Le total des dépenses du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation s'élèvera à 245 millions de dollars en 2005-2006. Ce budget donnera à l'honorable Charles Dent, ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, plus de trois millions de dollars pour mettre en œuvre de nouvelles initiatives au sein de notre système d'éducation, notamment :

- ◆ 742 000 dollars pour les services du ministère Alberta Learning pour l'utilisation, la correction et l'émission des bulletins de l'examen du diplôme de 12^e année et pour le test de rendement de l'Alberta administré à nos élèves;
- ◆ 662 000 dollars pour la mise en œuvre de la quatrième et dernière année du baccalauréat en sciences infirmières du Collège Aurora; et
- ◆ 727 000 dollars pour poursuivre le développement et la mise en œuvre de programmes d'immersion précoce visant à rétablir l'usage des langues autochtones chez les jeunes enfants et dans leurs familles.

En plus de ces investissements, on a alloué plus de deux millions de dollars aux écoles des Territoires du Nord-Ouest, pour les aider à répondre aux demandes de ressources.

Notre gouvernement, les gouvernements autochtones, le Collège Aurora et l'industrie travaillent ensemble pour aider les gens du Nord à obtenir la formation nécessaire à l'acquisition des compétences pertinentes aux carrières présentées

par notre économie croissante. L'année dernière, on a annoncé deux importantes collaborations. Les projets d'appui aux secteurs des hydrocarbures et des mines du programme Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones (ou PCEA) d'une durée de quatre ans permettront de former près de 800 septentrionaux à des emplois relatifs ces deux secteurs importants. Le gouvernement fédéral a versé près de 24,8 millions de dollars à ces initiatives et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, les gouvernements autochtones et l'industrie se sont engagés à verser une contribution de 28,4 millions de dollars en nature et en soutien à partir de leurs budgets existants. Au cours de la prochaine année, le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation travaillera en collaboration étroite avec ses partenaires, pour planifier et offrir ces formations essentielles dans le cadre des projets du PCEA.

Même si le nombre d'apprentis des Territoires du Nord-Ouest a augmenté de près de 20 pour cent pendant les quatre dernières années, nous avons toujours besoin d'un plus grand nombre de gens de métier compétents dans le Nord pour répondre à la demande causée par la croissance rapide de l'exploitation des ressources. Nous réagissons aux recommandations du Comité permanent des programmes sociaux en allouant 480 000 dollars de plus au budget de formation de 2005-2006 du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, pour les subventions d'apprentissage. De plus, le ministère élaborera de nouveaux cours du palier secondaire qui prépareront les élèves aux nouveaux emplois dans le Nord.

M. le président, ce budget appuie l'objectif de l'Assemblée de rendre nos communautés plus sécuritaires.

Le ministère de la Justice allouera plus de 1,4 million de dollars à la Gendarmerie royale du Canada pour créer dix nouveaux postes d'agents. Six agents seront affectés aux détachements de Rae, Yellowknife, Fort Providence et Tuktoyaktuk. Un nouveau groupe de circulation de trois agents établira deux agents à Hay River et un agent à Yellowknife. Un nouveau groupe de maîtres-chiens, situé à Yellowknife, desservira le territoire tout entier.

Pour maintenir l'engagement d'améliorer l'accès aux services d'aide juridique, des fonds de 400 000 dollars ont été alloués au fonctionnement permanent d'une nouvelle clinique sur le droit de la famille. De plus, des fonds de plus de 200 000 dollars ont été affectés à la formation et à la sensibilisation publique permanentes de la *Loi sur les mesures de protection contre la violence familiale*.

Afin de mieux appuyer les activités dans le domaine de la justice au niveau communautaire, des fonds supplémentaires de 240 000 dollars seront disponibles pour les Comités de justice communautaire.

Des communautés viables et bien administrées

M. le président, la viabilité et la bonne administration des communautés et des régions représentent un élément important de la vision de la Quinzième Assemblée législative et nous nous engageons à réaliser cet objectif.

Le plan stratégique du gouvernement accorde une grande importance aux partenariats. Plusieurs administrations communautaires cherchent à établir des partenariats afin de combler leurs besoins d'infrastructure avec ingéniosité.

Plus tôt durant l'année, l'honorable Michael McLeod, ministre des Affaires municipales et communautaires, a présenté la nouvelle entente pour les administrations communautaires qui vise à donner à toutes nos communautés les outils et les ressources dont elles ont besoin pour fonctionner efficacement. Les communautés ont assumé un nombre grandissant de tâches administratives et de responsabilités, ces dernières années et ce gouvernement reconnaît qu'elles ont besoin de plus de ressources et de flexibilité pour assumer ces responsabilités.

Par conséquent, nous avons l'intention de voir la plupart des administrations communautaires devenir des administrations fiscales municipales, en mesure de déterminer le taux du millième et bénéficiant directement des recettes obtenues localement, durant l'exercice financier 2007-2008. Pour réagir aux demandes des communautés, nous transférerons directement la pleine et entière responsabilité de la planification de l'infrastructure et du développement aux administrations municipales qui reçoivent, à l'heure actuelle, leurs services d'infrastructure dans le cadre du processus général de planification des immobilisations. Pour garantir que les communautés disposent du soutien nécessaire à assumer cette démarche, nous fournirons directement aux administrations communautaires une méthode de financement préétablie en matière d'infrastructure et nous leur promettons que les niveaux de financement ne diminueront pas.

Cette nouvelle approche garantit que la prise de décisions en matière de projets d'immobilisation se déroulera au niveau approprié – dans la communauté. Elle fournira aux communautés un financement de base garanti qui pourrait être utilisé pour augmenter les partenariats ou à titre de bien en garantie pour des emprunts visant le développement de l'infrastructure.

Comme ces propositions représentent un changement considérable dans le fonctionnement de ce gouvernement, nous avons l'intention de consulter les communautés et de travailler avec elles pour élaborer des plans de transition et mettre en valeur leur potentiel. Le ministère des Affaires municipales et communautaires recevra des fonds supplémentaires de un million de dollars en 2005-2006, afin de consulter et de planifier l'allocation de la hausse de financement produite par cette nouvelle entente. De plus, ce budget alloue un montant de 125 000 dollars pour l'établissement d'un centre d'expertise sur l'amélioration et le financement de l'infrastructure, qui travaillera directement

avec les communautés ayant besoin d'assistance technique pour trouver des sources de financement externes pour l'infrastructure.

M. le président, je suis heureux d'annoncer un certain nombre de mesures importantes qui représentent les premières étapes de la mise en œuvre de la nouvelle entente pour les administrations communautaires.

À titre de mesure intérimaire, dès le 1^{er} avril 2005, nous transférerons les impôts fonciers perçus dans les limites des communautés aux communautés situées dans la zone d'imposition générale. Pour les communautés, cela se traduit par 350 000 dollars supplémentaires en recettes d'exploitation pour l'exercice 2005-2006. Ce financement sera fourni aux communautés sous forme de subvention inconditionnelle dont elles pourront se servir pour parer aux besoins les plus pressants.

Dès l'exercice financier 2006, chaque administration locale aura le droit de demander une hausse du taux du millième au sein des limites de la communauté, si elle décide d'avoir recours à l'impôt foncier comme méthode d'augmentation des recettes. Les recettes découlant de la hausse du taux du millième seront versées directement à la communauté qui a demandé cette augmentation.

Pendant plusieurs années, nos petites communautés ont demandé un financement d'immobilisation stable qui leur permettrait de planifier convenablement. Malheureusement, notre situation financière a fait en sorte qu'il a été difficile de répondre aux besoins des communautés en matière d'infrastructure ou de donner la certitude demandée par les administrations locales. Les mesures prises par cette Assemblée législative pour stabiliser sa propre situation financière signifient que nous pouvons répondre à ce besoin pressant au sein de nos communautés.

M. le président, le fait que ce gouvernement comblera le déficit d'infrastructure auquel nos administrations communautaires font face me fait grand plaisir. Dès le 1^{er} avril 2006, nous allons établir une base stable de financement du développement de l'infrastructure dans nos communautés de 25 millions de dollars par an. Pour respecter cet objectif, nous avons l'intention d'augmenter les niveaux de financement de l'infrastructure communautaire de 13 millions de dollars en 2006-2007, 15 millions de dollars en 2007-2008 et 17 millions de dollars en 2008-2009 dans l'actuel plan d'acquisition d'infrastructures.

Les hausses de notre plan d'acquisition d'infrastructures constitueront une source directe de revenus pour les 27 communautés situées dans la zone d'imposition générale et qui dépendent entièrement, à l'heure actuelle, du gouvernement pour ce qui est du développement de l'infrastructure.

M. le président, nous sommes aussi conscients des pressions financières que subissent les six plus grandes communautés qui sont déjà des administrations

fiscales municipales. Pour les aider, nous avons l'intention d'allouer des fonds annuels supplémentaires de trois millions de dollars pour leur permettre de financer le développement de leur infrastructure. Ce financement sera également en vigueur le 1^{er} avril 2006.

Ces initiatives ont pour but d'appuyer la nouvelle entente pour les administrations communautaires des Territoires du Nord-Ouest. Je dois aussi souligner que notre gouvernement travaille en collaboration étroite avec le gouvernement du Canada pour veiller à ce que nos initiatives complètent les nouvelles propositions du gouvernement fédéral d'accorder du financement supplémentaire aux administrations communautaires grâce à des mesures comme le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale et la taxe sur l'essence. La présentation du gouvernement du Canada, la semaine dernière, sur la formule de partage de la taxe sur l'essence, se traduira par un montant de 37,5 millions de dollars de plus pour les communautés des Territoires du Nord-Ouest. Ces fonds devront être affectés à une infrastructure qui respecte l'environnement pendant les cinq prochaines années. Lorsque le fonds sur la taxe sur l'essence atteindra son montant total durant la cinquième année, les communautés des Territoires du Nord-Ouest recevront 15 millions de dollars par an en permanence. Nous collaborons avec la NWT Association of Communities pour veiller à ce que la distribution de ces fonds comble les besoins de nos communautés le plus judicieusement possible.

Comme le premier ministre l'a mentionné auparavant, il n'y aura pas de retenue sur le nouveau financement fédéral à l'intention des administrations communautaires. Ce financement augmenté, combiné au nouveau financement fédéral, signifiera que les administrations communautaires seront mieux en mesure de combler les besoins locaux.

Enfin, j'ai le plaisir d'annoncer que le plan d'acquisition d'infrastructures de 2005-2006 a été modifié afin d'ajouter des fonds supplémentaires de 5,5 millions de dollars qui seront versés cette année par l'entremise du programme sur l'infrastructure municipale rurale du gouvernement du Canada.

En plus de ces nouvelles initiatives, nous reconnaissons que les administrations communautaires subissent des pressions inflationnistes causées par les coûts croissants du carburant, les augmentations des traitements et des salaires et le coût des services d'adduction et d'égout. Ce budget prévoit une somme de 2,5 millions de dollars pour les aider à faire face à ces pressions.

Nous étudions aussi la possibilité d'employer d'autres sources d'énergie qui permettraient de réduire les coûts élevés auxquels font face toutes les communautés dans ce domaine et de mieux atteindre notre but d'améliorer la viabilité de nos communautés. Par l'entremise de la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest, nous continuons le développement et l'expansion de notre potentiel hydroélectrique. Nous avons de bonnes raisons d'espérer que, un jour, nous verrons se matérialiser les nombreux avantages d'une augmentation

de notre capacité énergétique grâce à cette source moins dispendieuse et plus propre. Afin de faire progresser ces projets, la Société d'énergie a établi des partenariats avec des entreprises autochtones.

M. le président, la semaine dernière, le premier ministre Handley et moi-même avons rencontré le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones. Il est prévu que le projet de loi C-14, sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale du peuple tłıchų sera adopté d'ici quelques semaines, ce qui permettra sa mise en application. Cette législation témoigne de la relation dynamique entre le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et les gouvernements autochtones et constituera un guide fort utile lorsque nous devrons traiter des mêmes enjeux avec d'autres régions des Territoires du Nord-Ouest.

L'Agenda du Beaufort-Delta, qui est une initiative identifiée dans notre plan stratégique, constitue une base importante de la relation dynamique de notre gouvernement avec les gouvernements actuels et futurs de la région du Beaufort-Delta. Même si les travaux sur l'autonomie gouvernementale se poursuivent pour cette région, l'Agenda offre une possibilité immédiate de participation locale et régionale accrue au processus de prise de décision. Au cours de l'année à venir, le gouvernement continuera d'appuyer et d'augmenter les mesures visant à réaliser la vision et à concrétiser les priorités décrites dans l'Agenda du Beaufort-Delta.

Une économie diversifiée

M. le président, l'un des buts du plan stratégique est l'établissement d'une économie diversifiée qui offre aux gens du Nord des choix et des possibilités. Cela signifie la création d'un environnement qui permet aux individus de tirer partie de débouchés économiques dans des communautés viables et durables à long terme. Cela signifie aussi qu'il faut prendre des mesures pour fournir l'infrastructure publique nécessaire.

L'honorable Michael McLeod, ministre des Transports, continuera de mettre en œuvre des projets dans le cadre du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique. Grâce à la contribution paritaire de participation du gouvernement fédéral prévue par ce programme, des projets de reconstruction de notre réseau routier d'une valeur de 32 millions de dollars se dérouleront en 2005-2006. Cet investissement comprend la route praticable durant l'hiver de la vallée du Mackenzie, de même que l'achèvement de la reconstruction et du revêtement de la route entre Rae-Edzo et Yellowknife en 2005-2006.

Pour ce qui est du partenariat entre les secteurs public et privé pour la construction du pont du fleuve Mackenzie à Fort Providence, les progrès se poursuivent. Le projet a reçu l'approbation du Bureau d'examen des

répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie et la conclusion d'un accord de concession définitif avec la Deh Cho Bridge Corporation est prévue pour bientôt, sous réserve de l'achèvement du travail de conception. Le calendrier prévoit que la construction du pont débutera durant l'année.

Ce gouvernement trouve passionnante la possibilité de présenter les Territoires du Nord-Ouest sur la scène internationale comme destination touristique intéressante auprès de milliers de Japonais et de touristes internationaux durant l'Exposition internationale de 2005 à Aichi au Japon. Ce budget comprend un montant de 500 000 dollars pour financer nos efforts de commercialisation durant cette exposition.

Le projet de gazoduc de la vallée du Mackenzie est un élément capital du développement économique à long terme de ce territoire et nous avons toujours l'intention ferme de nous assurer qu'il se déroule à temps. Pour y parvenir, ce budget alloue des fonds supplémentaires pour appuyer nos efforts dans ce sens. Ces investissements comprennent :

- ◆ 200 000 dollars, pour les ressources additionnelles nécessaires à l'examen des permis de prospection par rapport à leurs répercussions possibles sur les aires patrimoniales, en raison de l'augmentation de l'utilisation des terres;
- ◆ 110 000 dollars de financement supplémentaire alloué à l'Institut Aurora, pour l'augmentation de la délivrance des permis sur les applications découlant de la recherche; et
- ◆ 120 000 dollars, pour le Bureau de la Statistique, à l'appui de l'évaluation de l'incidence socioéconomique cumulative de l'exploitation des ressources.

Durant l'année à venir, les ministères territoriaux continueront de collaborer entre eux et avec les communautés, afin de déterminer et de quantifier le coût des répercussions du développement du gazoduc. Cela nous permettra de mieux faire face à ces répercussions.

Traitement et protection de l'environnement naturel

Le plan stratégique engage le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à faire montre de plus de transparence et de redevabilité pour les portefeuilles de l'environnement et du développement économique. En janvier, l'honorable Brendan Bell, ministre des Ressources, de la Faune et du Développement économique, a annoncé la restructuration du ministère en deux nouveaux ministères à partir du 1^{er} avril. Les budgets de fonctionnement de ces deux nouveaux ministères sont compris dans le budget, à raison de 52 millions de

dollars pour le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles et de 35 millions de dollars pour le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement.

L'importance de la gérance de l'environnement et la valeur importante accordée par nos résidents aux ressources naturelles des Territoires du Nord-Ouest, tout particulièrement la faune, ne fait aucun doute. Pour se préparer à l'exploitation des ressources, le nouveau ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles poursuivra d'importantes recherches pour réunir des données de base sur la santé et l'état des diverses populations fauniques dans chaque région. Ce budget prévoit des fonds supplémentaires de 275 000 dollars pour le programme de suivi des caribous de Bathurst, pour veiller à repérer toute répercussion d'une augmentation de l'activité humaine sur la harde et y remédier. Ce programme comprend une composante communautaire pour que les exploitants de ressources naturelles et les aînés puissent participer directement.

L'exploitation des ressources des Territoires du Nord-Ouest a suivi un rythme rapide. Nous devons consacrer nos ressources aux dossiers où elles auront le plus d'impact et où elles joueront un rôle capital au sein du processus d'évaluation environnementale des projets d'exploitation majeurs. Le budget alloue 390 000 dollars pour satisfaire aux exigences immédiates d'examen et d'évaluation des répercussions environnementales. Pour aborder les répercussions régionales de l'exploitation des ressources, le budget prévoit investir 250 000 dollars pour créer deux nouveaux postes d'agent de protection de l'environnement régional, à Yellowknife et à Inuvik.

L'établissement d'un réseau d'aires protégées avant la réalisation du projet de gazoduc de la vallée du Mackenzie est l'un des engagements clé de ce gouvernement. Pour respecter cet engagement, nous investirons 1,5 million de dollars sur cinq ans, afin de financer la mise en œuvre du Plan d'action de la stratégie sur les aires protégées des TNO.

Investissement dans l'infrastructure

M. le président, notre nouvelle politique de gestion responsable des finances exige que nous produisions des excédents de fonctionnement, afin de financer au moins 50 pour cent des investissements en immobilisations. Nos réductions de dépenses et les augmentations de la formule de paiements de transfert ont généré des excédents de fonctionnement prévisionnels pour notre période de planification triennale. Nous sommes donc en mesure de faire les investissements en immobilisations nécessaires. Nous nous engageons à investir 116 millions de dollars en 2005-2006, dont une somme de 8 millions de dollars n'ayant pas été prévue dans le plan d'évaluation des immobilisations de 2005-2006.

Nos investissements dans l'infrastructure présentent des lacunes importantes et grandissantes. Dans le passé, nous avons suspendu des projets nécessaires afin de satisfaire nos besoins de dépenses de fonctionnement. Comme première mesure pour combler cette lacune, nous investirons 85 millions de dollars supplémentaires pour l'horizon de planification de 2005-2006 à 2007-2008 dans des projets dont le besoin se faisait cruellement sentir mais n'avait pas été inclus dans le processus de planification original de 2005-2006.

Le plan d'investissement en immobilisations triennal du gouvernement propose d'investir ce qui suit :

- ◆ 78 millions de dollars, pour les projets de rénovation et de remplacement des écoles;
- ◆ 48 millions de dollars, pour les rénovations et les améliorations de nos hôpitaux et de nos centres de santé;
- ◆ 37,2 millions de dollars, pour des améliorations prolongées à nos réseaux d'adduction et d'égout;
- ◆ 22,7 millions de dollars, pour le remplacement, les améliorations et les augmentations de capacité des réservoirs d'hydrocarbures communautaires; et
- ◆ 9,4 millions de dollars, pour le renouvellement de l'équipement médical des hôpitaux et des centres de santé.

Même si nous parvenons à combler les lacunes d'infrastructure avec beaucoup de succès, il reste beaucoup à faire. Toutes les communautés des Territoires du Nord-Ouest indiquent que le logement est un besoin d'infrastructure criant. Qu'il s'agisse de surpopulation dans les petites communautés ou de loyers élevés dans les plus grandes communautés comme Inuvik et Yellowknife, nous savons que le problème du logement est primordial pour la plupart des communautés. Les problèmes de logement auxquels nous faisons face sont nombreux et complexes. La pénurie et le prix des lotissements résidentiels, les coûts élevés des services publics et de l'utilisation, le manque d'investissement privé et de crédits hypothécaires, ainsi que les faibles niveaux de revenus des résidents des communautés, font partie des défis que nous devons relever.

Ces problèmes ne se résoudront pas en un seul jour et le gouvernement ne peut non plus y parvenir seul. Pour les résoudre, nous devons travailler tous ensemble. La croissance économique et la création d'emplois doivent augmenter le taux d'occupation des emplois et les niveaux de revenus. Il faut investir dans une nouvelle infrastructure énergétique, pour réduire les coûts de fonctionnement. Pour réduire les coûts d'immobilisation, il est nécessaire de modifier le financement de la construction et du développement. Les pratiques et les politiques de gestion foncière et de développement doivent être modifiées,

afin d'augmenter la disponibilité de lotissements résidentiels à prix abordable. Et les individus doivent aussi prendre autant de responsabilité et d'initiative personnelles que possible pour résoudre les besoins de logement de leur famille.

L'honorable David Krutko, ministre responsable de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, se chargera d'un grand nombre des problèmes relatifs au logement. Pour relever nos défis dans ce domaine, il a reconnu qu'il est essentiel de bâtir de bonnes relations fédérales-territoriales. Il a pu parler en privé avec son homologue fédéral à plusieurs reprises.

Le ministre Krutko dirige également la révision du mandat de la Société d'habitation. Ce mandat, qui touchait surtout au logement social, sera désormais axé sur les activités permettant de s'attaquer à la tâche colossale de combler le besoin de logements adéquats et abordables. Cela permettra à la Société d'habitation de mieux tirer parti des possibilités offertes par des projets économiques à grande échelle. Pendant l'année à venir, la Société d'habitation collaborera avec nos partenaires pour élaborer la stratégie qui permettra de réaliser ce but essentiel et d'une grande portée.

PROJETS POUR GÉNÉRER DES REVENUS

M. le président, comme je l'ai mentionné auparavant, les arrangements en matière de méthode de financement préétablie demeurent incertains après l'exercice 2005-2006. Nous avons l'intention de travailler avec le gouvernement fédéral et le Comité d'experts sur la péréquation et les paiements de transferts aux territoires pour veiller à ce que les nouveaux arrangements continuent de répondre à nos besoins après 2005-2006.

Nous avons aussi l'intention de continuer à travailler activement, en partenariat avec les gouvernements autochtones, à une entente de partage des recettes tirées des ressources qui garantit que les gouvernements du Nord sont les premiers bénéficiaires de l'exploitation des ressources septentrionales. Nous avons reçu l'engagement du premier ministre à ce sujet et attendons avec impatience une conclusion rapide à ces négociations.

Je suis également heureux d'annoncer que nous réactivons le programme de crédits d'impôt pour investissement de capital de risque qui avait pris fin l'an dernier. Les crédits d'impôt encouragent les contribuables des Territoires du Nord-Ouest à investir du capital de risque dans des entreprises d'ici. En 2005, des crédits d'impôt pouvant s'élever à deux millions de dollars seront offerts annuellement, pour une durée de trois ans.

M. le président, nous avons fait des efforts considérables pour respecter le plan financier établi par les députés de cette Assemblée législative. Je suis heureux d'affirmer que l'état de nos recettes et nos efforts de restriction font en sorte que

ce budget ne comporte pas de nouvelles hausses d'impôt. Nos efforts concertés pour répartir les dépenses et réduire les dépenses de programmes éliminent la nécessité de recourir à des mesures fiscales.

CONCLUSION

M. le président, grâce à notre planification à long terme empreinte de prudence et à notre engagement ferme d'harmoniser les dépenses aux recettes, nous avons réussi à mettre beaucoup d'ordre dans notre budget.

La viabilité budgétaire, cependant, nécessite un travail constant et nous ne devons pas sous-estimer la tâche que représente la gestion de nos finances. Nous devons continuer de faire preuve de discipline financière. Nous devons constamment examiner comment nous assurons la prestation de nos programmes et comment nous dépensons nos fonds. Nous devons éliminer l'inefficacité, afin de consacrer nos ressources aux besoins les plus cruciaux. Nous devons exercer une vigilance constante pour veiller à dépenser judicieusement. Et nous devons mettre en place des politiques qui assurent que nous pouvons financer les investissements d'infrastructure continus dont nous avons besoin. Pour réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés en tant que Quinzième Assemblée législative, nous avons de nombreux défis à relever et nous devons exercer une grande prudence. Cependant, nous sommes désormais capables de fonctionner dans un régime de gestion responsable des finances.

Nous avons une vision claire de l'avenir et avons déterminé comment nous la réaliserons. Nous irons de l'avant en travaillant avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, pour apporter la contribution des Territoires du Nord-Ouest à l'ensemble du pays. Nous investirons dans une infrastructure qui renforcera notre économie, afin d'équilibrer les besoins sociaux, économiques et environnementaux.

M. le président, l'avenir s'avère très prometteur pour les gens des Territoires du Nord-Ouest. Pour concrétiser ces promesses, il faudra travailler ensemble, de manière concertée et avec dévouement. C'est aux dirigeants des Territoires du Nord-Ouest qu'il revient de montrer la voie.